

7 juin 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES DE M. GISCARD D'ESTAING, LORS DE LA PREPARATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES, PALAIS DE L'ELYSEE, 7 JUIN 1978

LE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES DOIT ETRE UN AXE MAJEUR DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT. IL NE S'AGIT PAS D'UNE SIMPLE REFORME ADMINISTRATIVE MAIS D'UNE REFORME DE L'ETAT ET DES RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LE POUVOIR. C'EST AUSSI UN ACTE DE FOI DANS LA DEMOCRATIE. A TRAVERS LES COLLECTIVITES LOCALES `COMMUNE ` DEPARTEMENT`, LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS DOIVENT ETRE EN_MESURE DE PARTICIPER DIRECTEMENT AUX DECISIONS QUI INTERESSENT LEUR VIE QUOTIDIENNE ET A CELLES QUI CONCERNENT TOUTES LES AFFAIRES LOCALES. UNE LARGE REDISTRIBUTION DES TACHES ET DES MOYENS `FINANCEMENT` EST NECESSAIRE ENTRE L'ETAT QUI DOIT MIEUX REMPLIR SES FONCTIONS ESSENTIELLES ET LES COLLECTIVITES LOCALES, CELLULES DE BASE DE LA DEMOCRATIE MODERNE

- \